

La réhabilitation respiratoire

Qu'est-ce que la réhabilitation respiratoire?

La réhabilitation respiratoire est une intervention individualisée mise en place en accord avec le patient et fondée sur un traitement pouvant inclure un réentraînement à l'effort et une éducation thérapeutique. Le programme d'éducation thérapeutique est choisi en fonction de la pathologie respiratoire du patient.

Au CHU de Rennes, une prise en charge multidisciplinaire en ambulatoire sur une période d'initiation de 4 à 5 semaines est proposée avec un relais organisé le plus souvent avec un kinésithérapeute libéral et parfois l'aide d'un prestataire de santé. La durée totale du programme est en moyenne de 3 mois.

A qui s'adresse cette prise en charge ?

La réhabilitation respiratoire s'adresse au patient ayant une pathologie respiratoire chronique dès lors qu'il présente un essoufflement, une intolérance à l'exercice ou une diminution de ses activités quotidiennes malgré un traitement médicamenteux optimisé.

Le parcours du patient en réhabilitation respiratoire

1. Un bilan initial en consultation externe

Une évaluation personnalisée de la fonction respiratoire et de la condition physique du patient permet, d'une part de déceler des complications éventuelles (problèmes cardiaques), d'autre part de guider la reprise de l'activité physique adaptée.

2. Une prise en charge en réhabilitation respiratoire

Suite au bilan initial, le médecin propose un programme personnalisé d'activité physique adaptée sous la forme de séances en petits groupes sur 4 à 5 semaines en consultation externe avec un temps de réentraînement à l'effort et un temps d'éducation thérapeutique. Ce programme est encadré par une éducatrice sportive.

Les séances d'éducation thérapeutique sont, selon la pathologie respiratoire chronique, dispensées par des équipes différentes. Cette répartition est liée à l'existence de deux programmes d'éducation thérapeutique distincts reconnus par l'agence régionale de santé :

- > Les patients atteints d'une bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO) sont pris en charge en éducation thérapeutique par l'équipe de pneumologie.
- > Les patients atteints d'une autre pathologie respiratoire chronique que la BPCO (asthme, fibrose pulmonaire, antécédent de chirurgie du poumon...), sont pris en charge par l'équipe des explorations fonctionnelles respiratoires.

3. L'organisation d'un relais hôpital-ville permettant de consolider les acquis

Les séances de réentraînement à l'effort initiées au CHU sont à poursuivre, certaines d'entre elles devant être encadrées par un professionnel expérimenté en réhabilitation respiratoire. Cette phase dure deux mois en moyenne. Le professionnel prenant le relais est contacté par l'éducatrice sportive **ou par le médecin** en amont. L'éducatrice sportive recontacte le patient à 1 mois après avoir terminé les séances au CHU pour faire un point.

4. Une consultation médicale à l'issue des 3 mois

A la fin du programme, un bilan clinique et fonctionnel est réalisé, il permet notamment d'organiser le maintien des acquis à plus long terme.

Le CHU de Rennes a établi un partenariat avec l'association de patients BREIZH O2 dont les représentants viennent, à chaque fin de cycle de réhabilitation respiratoire, présenter leurs activités aux patients.

Contact : [Service Explorations fonctionnelles respiratoires](#)



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE RENNES

This site uses cookies to enhance your navigation and improve the content offered to you. However, you can disable them at any time.

✓ OK, ACCEPT ALL

PERSONALIZE